

Point d'information sur l'Initiative commune de réalisation de plans de continuité d'activités (PCA) de collectivités du bassin de la Loire et ses affluents

L'état d'avancement et les actualités dans le cadre du déploiement de l'initiative commune de réalisation de plans de continuité d'activités (PCA) des équipements et services de collectivités du bassin de la Loire et ses affluents sont présentés pour information.

Cette initiative, engagée par l'Établissement, en partenariat avec le Centre Européen de Prévention des Risques d'Inondation (CEPRI) et en collaboration avec le Club de la Continuité d'Activité (CCA), le CNFPT, ainsi que d'autres partenaires présents, bénéficie d'un cofinancement de l'Europe (FEDER) à hauteur de 40%.

L'objectif de cette approche exploratoire est d'avancer auprès de collectivités volontaires, dans l'élaboration de plans de continuité d'activités qui visent à leur permettre de maintenir leurs missions prioritaires en cas de crue tout en protégeant les personnels exposés et à améliorer leur résilience.

C'est dans ce cadre qu'une procédure d'appel d'offres a été lancée en avril 2012 pour, d'une part, l'accompagnement des collectivités dans le recensement et la cartographie de leurs enjeux ainsi que dans l'analyse du contexte territorial de gravité de chaque scénario d'inondation choisi (lot 1), et d'autre part, l'appui à des collectivités dans l'identification, l'analyse et l'évaluation des risques ainsi que dans l'élaboration des outils de mise en œuvre de la continuité d'activité d'au moins un équipement ou service considéré comme stratégique (lot 2).

Conformément aux procédures des marchés publics et après analyse des offres reçues, les bureaux d'études BRL Ingénierie (lot 1) et Ernst & Young et ASSOCIES (lot 2) ont été retenus.

Dans le même temps, au titre de la création d'un environnement favorable, une 1^{ère} réunion d'information et de sensibilisation, à destination des collectivités membres de l'Établissement public Loire, sur la continuité de services publics prioritaires en période d'inondation s'est tenue à Tours le 2 avril 2012.

Cette rencontre a été l'occasion de riches réflexions livrées par les intervenants et d'échanges entre plus d'une vingtaine de participants.



L'objectif était d'informer et de sensibiliser des collectivités membres de l'Établissement sur la continuité d'activité des missions de services publics prioritaires en période d'inondation en présentant d'une part, ce qui existe en matière de standardisation du plan de continuité d'activités et d'autre part, en partageant les retours d'expérience de collectivités.

14 collectivités du bassin de la Loire et ses affluents (3 Régions, 3 Départements, 3 Agglomérations et 5 Villes) concernées par le risque inondation participent déjà à l'initiative PCA ; le Département du Loir-et-Cher est sur le point de s'engager également.

L'Etablissement public Loire a par ailleurs décidé de saisir cette opportunité pour élaborer le plan de continuité d'activités de son Service Barrages de Villerest et de Naussac (SBVN).



Suite au lancement à Tours, le 24 septembre 2012, de la 1^{ère} phase du projet, les premières actions ont consisté en la réalisation du recensement des enjeux (agents, bâtiments/équipements) fiabilisé par la création de deux bases de données facilement actualisables et la qualification de 1 à 3 scénarios d'inondation de référence prenant en compte la problématique locale des crues de chaque collectivité.

Cette 1^{ère} phase, qui a le double objectif d'obtenir une image (par scénario) du contexte général dans lequel pourrait se retrouver la collectivité (nature et ampleur des besoins générés pour les différents acteurs du territoire) et d'aider cette dernière à choisir le service pour lequel elle souhaite élaborer un PCA, est en cours de finalisation. D'ores et déjà, elle a toutefois permis de mettre en évidence les manques (personnel indisponible, sites et/ou réseaux impactés) que pourraient engendrer une inondation pour le maintien des services essentiels des collectivités.

Les premiers éléments d'analyse ont été validés lors de deux réunions intermédiaires, les 14 février et 28 mai 2013 à Tours, puis restitués sous forme de tableaux d'analyse, de graphiques et d'une cartographie complète intégrés dans un rapport provisoire retranscrivant le déroulement du projet et transmis aux collectivités le 12 juin.



Ces résultats montrent notamment qu'en moyenne 15% des agents et près de 20% des bâtiments des collectivités sont situés en zone inondable, avec des pics pouvant aller respectivement jusqu'à 37% et 47%.

Ce constat explique les ¾ des trajets domicile/travail effectués par les agents, qui seraient impactés par le scénario majorant (65%).

L'ensemble des croisements et analyses effectuées pour chaque scénario d'inondation ont été déclinés par directions, services ou pôles.

En complément, il a été développé un outil permettant de visualiser sur un support 3D les données issues du travail

d'analyse réalisé, ainsi que d'autres informations SIG annexes qui ont été fournies tout au long de l'étude.

Celui-ci est, d'une part, une opportunité pour développer au sein de la collectivité un argumentaire de sensibilisation au risque d'inondation et à la problématique de la continuité d'activité, d'autre part, il a pour vocation d'aider la collectivité dans le choix des missions de service public qu'elle souhaite maintenir en priorité en cas d'inondation.

Trois ateliers de formation à l'utilisation du logiciel et à la mise à jour des données intégrées dans l'outil sont prévus les 9, 10 et 16 juillet prochains. Un produit de communication et d'information valorisant le travail effectué dans le cadre de cette 1^{ère} phase est également en cours d'élaboration.

Sur la base de l'état des lieux obtenu, la seconde phase de l'initiative va être engagée en septembre prochain pour d'une part, mettre en évidence les manques générés par chacun des scénarios de crues par rapport aux besoins et ressources nécessaires pour assurer les missions prioritaires, et d'autre part, définir les réponses aux carences identifiées via le diagnostic de vulnérabilité du service et/ou de l'équipement jugé(s) stratégique(s) par et pour la collectivité. Ce travail sera finalisé par la mise en place d'un document support du PCA, opérationnel, efficace et efficient, qui permettra le moment venu, malgré la présence de l'eau, de maintenir le service ou l'équipement de la collectivité. La cohérence et la compatibilité entre les PCA élaborés seront par ailleurs testées à travers des exercices grandeur nature.

A titre indicatif, on trouvera ci-dessous quelques éléments de restitution intéressant plus particulièrement l'Etablissement public Loire.

EP Loire	Nombre total	Nombre en ZI	% en ZI
Trajets prévisionnistes			
trajets domicile-centre de gestion	26	17	65,4%
trajets domicile-bâtiment secondaire	26	17	65,4%
trajets domicile- siège EP Loire	9	7	77,8%
trajets domicile- futur siège EP Loire	9	2	22,2%
trajets domicile- centre de gestion	14	8	57,1%
trajets domicile- Mairie Orléans	1	1	100,0%
trajets domicile- Agglo Orléans	2	1	50,0%
trajets siège EP Loire-centre de gestion	9	0	0,0%
trajets Mairie Orléans-centre de gestion	1	1	100,0%
trajets Agglo Orléans-centre de gestion	2	2	100,0%

EP Loire	Nombre total	Nombre en ZI	% en ZI
trajet DEE	42	25	59,5%
domicile agents	42	7	16,7%
bât. d'embauche	6	0	0,0%
trajet DEE	42	18	42,9%

EP Loire	Nombre total	Nombre en ZI	% en ZI
trajet DDRE	11	7	63,6%
domicile agents	11	3	27,3%
bât. d'embauche	1	0	0,0%
trajet DDRE	11	4	36,4%

